



commission de jeunes  
du canton de vaud

Lausanne, le 9 septembre 2016

**Embargo : 10 septembre**

## Communiqué de presse

# Réduisons le nombre de suicide chez les jeunes !

**Pour la journée mondiale de prévention du suicide qui a lieu ce samedi 10 septembre, la Commission de jeunes du Canton de Vaud (14-18 ans) a transmis une prise de position sur cette thématique au Conseil d'Etat. Elle soutient la mise en place d'action de prévention dans les écoles ainsi que l'obligation pour les communes de communiquer les lieux à risques pour qu'ils soient listés et sécurisés.**

Près d'un mort tous les trois jours, 120 décès par année, 1 jeune sur 5 a déjà pensé au suicide et 1 sur 20 a déjà tenté de mettre fin à ses jours. Voilà les chiffres qui représentent le suicide chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Ces statistiques ont surpris les membres de la Commission de jeunes du Canton de Vaud (ci-après : CdJ-Vaud), ce qui les a motivés à se pencher sur le sujet. Après un examen du postulat Grégory Devaud sur la prévention du suicide chez les jeunes, déposé au Grand Conseil en 2011, ainsi que des discussions avec des représentantes de l'association de jeunes « Stop suicide » ([www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)), la CdJ-Vaud a décidé de proposer au Conseil d'Etat deux mesures qui devraient contribuer à diminuer le nombre de tentatives de suicide chez les jeunes dans notre canton.

### **Pour des actions de prévention dans les écoles**

Comme première mesure proposée, la CdJ-Vaud est favorable à la mise en place d'actions de prévention sur le suicide à l'école, car c'est le meilleur moyen de toucher un maximum de jeunes. De plus, selon l'étude "The Saving and Empowering Young Lives in Europe" (SEYLE, 2010), qui a été réalisée sur cette question, la prévention du suicide chez les jeunes, faite directement à l'école, est le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau. « Il est vrai que des directeurs d'établissement scolaire pourraient se montrer réticents à l'idée de mettre en place ces ateliers de prévention » s'est exprimé Alexander Omuku, Président de la CdJ-Vaud « Or, nous pensons que le *statu quo* n'améliorera pas la situation et que nous avons une responsabilité à mettre en place des mesures de prévention qui soient plus proactives et efficaces. »

### **Pour la sécurisation des lieux à hauts risques**

Comme deuxième mesure, la CdJ-Vaud souhaite mettre en avant la sécurité liée aux infrastructures publiques. Elle est favorable aux mesures permettant de sécuriser les lieux sensibles telles que les hauts grillages, les murs antibruit rendant difficile l'accès aux autoroutes et voies ferrées, ainsi qu'aux ponts. La CdJ-Vaud est favorable à l'obligation pour les communes de communiquer les lieux à risque situés sur leur territoire dans le but d'établir une liste gérée et mise à jour par l'Etat. « Cette liste permettrait de protéger efficacement les lieux à hauts risques et de diminuer fortement le nombre de suicides aux environs de ces secteurs » déclare Luca Mossi, Délégué à la communication de la CdJ-Vaud. « Il faut noter que la sécurisation du pont Bessières à Lausanne a permis de diminuer le nombre de suicides de 22% selon un postulat du Député cantonal, Monsieur Grégory Devaud datant du 8 mars 2011: 'Le suicide des jeunes, quelle prévention dans notre canton?' »

La Commission de jeunes du canton de Vaud ([www.cdj-vaud.ch](http://www.cdj-vaud.ch)) est une commission consultative pour le Conseil d'Etat chargée de lui faire des propositions sur des questions qui concernent les enfants et les jeunes. Elle est composée de 25 membres âgés entre 14 et 18 ans, fréquentant notamment l'école obligatoire, le gymnase ou en apprentissage et provenant de toutes les régions du canton.

### **Pour la Commission de Jeunes du Canton de Vaud**

**Alexander Omuku**, Président  
078 815 40 54 - [alexomuku@hotmail.com](mailto:alexomuku@hotmail.com)  
Disponible en tout temps

**Luca Mossi**, Délégué à la communication  
078 775 32 51 - [luca.mossi@bluewin.ch](mailto:luca.mossi@bluewin.ch)  
Disponible à partir de 17 heures